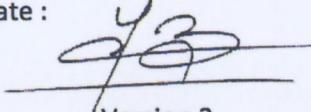


 <p>Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Plan communal de sauvegarde</p>	<p>Délibération du Conseil Date :  Version 3</p>
<p>INTRODUCTION</p>		<p>○ ○ ○ ○</p>

Risque

ALEA CLIMATIQUE *CANICULE*

2003 aura été l'année qui révéla que les fortes chaleurs durables peuvent provoquer des conséquences irréversibles sur le corps humain et entraîner la mort.

Depuis, chaque épisode estival pendant lequel la température grimpe est scruté et analysé pour améliorer les dispositifs mis en place pour éviter une hécatombe à l'échelle nationale. Rappelons-nous que plus de 13 000 personnes ont perdu la vie en août 2003 lors de la canicule, ce qui a failli provoquer une crise sanitaire majeure.

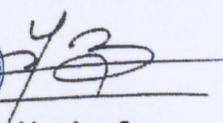
Saint-Mammès avait échappé à ce phénomène et la solidarité intra communale a joué en notre faveur, les voisins étant prévenant. Le Service d'Aide à Domicile communal a, de son côté, joué un rôle déterminant dans le relais de l'information préventive auprès des bénéficiaires mais aussi de l'ensemble des personnes âgées résidant sur notre territoire.

Les fiches-réflexe suivantes préparent l'organisation à mettre en œuvre pour minimiser les effets des fortes chaleurs ou de la canicule sur la population.

Les aléas climatiques, dont les risques de canicule comme de grand froid, se multiplieront avec les années tant que les Hommes ne modifieront pas leurs comportements vis-à-vis de l'environnement. Etre prêts face à ces nouvelles difficultés est notre responsabilité comme de mettre en place, à notre niveau, des mesures propres à réduire notre impact sur l'environnement.

Ces fiches-réflexe ne complètent pas le document PLAN CANICULE yyyy de l'Agence Régionale de Santé (ARS) mais aident à la mise en place du suivi du risque.

Nota important : Les niveaux vert, jaune et rouge des fiches-réflexe ne sont pas corrélés aux niveaux d'alerte météorologique.

 <p>Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Fiche réflexe</p>	<p>Plan communal de sauvegarde Risque ALEA CLIMATIQUE CANICULE (Forte chaleur)</p>	<p>Délibération du Conseil Date:   Version 2.a</p>
<p>Niveau de « Veille saisonnière » du 1^{er} juin au 31 août</p> 		

Responsable	Action	Personnes concernées
<p>Maire – Président du C.C.A.S. (Coordinateur Général - COGE)</p> <p>1^{er} vice-président du CCAS (Directeur des Opérations Spéciales – DOS)</p> <p>Directeur Général des Services (DGS)</p>	<p>Activation du niveau de veille saisonnière par Maire-Président du CCAS</p> <p>Rédaction Note de Service (NS) par DGS pour activation avec rappel des actions à mettre en place</p>	<p>Responsable du Centre Communal d’Action Sociale (RCCAS)</p> <p>Responsable du Service d’Aide à Domicile (RSAD)</p>
<p>RCCAS (Responsable des Opérations – REOP)</p> <p>RSAD (Responsable adjoint des Opérations – RAOP)</p>	<p>Informers les Agents sur la mise en activation du niveau « Veille saisonnière – Canicule »</p> <p>Rappeler les gestes préventifs en cas de forte chaleur/canicule pour les Bénéficiaires mais aussi les Agents sociaux</p> <p>Distribuer le dépliant recto/verso du site de l’Agence Régionale de Santé</p> <p>Mettre à jour le répertoire des Personnes vulnérables</p>	<p>Agents sociaux</p> <p>Agents sociaux Bénéficiaires du S.A.D.</p> <p>Agents sociaux</p> <p>RCCAS</p>
<p>Adjoint à la Communication (Responsable Communication – RCOM)</p> <p>Chargée de communication (CCOM)</p>	<p>Insertion dans le journal d’information local des gestes de prévention en cas de forte chaleur</p> <p>Informers de la mise à jour du répertoire des Personnes vulnérables et inciter les Personnes âgées ou fragilisées à s’inscrire sur ce répertoire</p> <p>Utilisation des outils nationaux de communication mis à disposition sur le site du ministère de la santé</p>	<p>Ensemble de la Population Mammésienne</p>

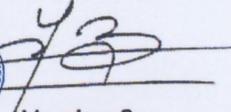
Ce niveau « Veille saisonnière » correspond au **niveau vert de vigilance météorologique** et est activé du 1^{er} juin au 31 août de chaque année.

Références bibliographiques

Instruction interministérielle
Plan Communal de Sauvegarde

Année yyyy
Septembre 2017

Plan Canicule yyyy
Section « Aléas climatiques »

 <p>Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Fiche réflexe</p>	<p>Plan communal de sauvegarde Risque ALEA CLIMATIQUE CANICULE Niveau 1</p>	<p>Délibération du Conseil Date :   Version 3</p>
<p>Niveau de déclenchement : Jaune  (alerte Préfecture)</p>		

Responsable	Action	Personnes concernées
<p>Préfecture</p>	<p>Envoi télécopie Appel téléphonique</p>	<p>Accueil Maire (DOS)</p>
<p>Président du CCAS (Directeur des Opérations de Secours - DOS)</p>	<p>Activation de la cellule de crise en mode N1 :</p> <p style="text-align: center;">« Veille »</p> <p style="text-align: center;">Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)</p>	<p>Maire (DOS) 1^{er} Vice-président du CCAS (DOS Suppléant) Adjoint à la communication (RCOM) Directrice Générale (DGS - COGE) Responsable CCAS et SAD (RCCAS - RSAD) Responsable des Services Péricolaires (RSSP) Chargée de communication (CCOM)</p>
<p>Président du CCAS (Directeur des Opérations Spéciales - DOS) RCCAS (Responsable des Opérations Communales – RAC)</p> <p>RSSP</p>	<p>Vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence des Agents (organisation) - Répertoire des Personnes vulnérables - Liste des bénéficiaires du SAD - Liste électorale (âge > 80 ans) - Liste électorale (âge > 70 ans < 80 ans) - Sonalerte - Période scolaire : <ul style="list-style-type: none"> - Information des directeurs d'écoles d'une possible vague de chaleur - Information des agents des services scolaires / péricolaires des consignes de comportement en cas de fortes chaleurs/canicule 	<p>RSAD</p> <p>RCCAS</p> <p>RSAD Agent Etat Civil</p> <p>DOS Suppléant - Police municipale</p> <p>RSSP</p> <p style="text-align: center;"><i>Ecoles</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Services scolaires/péricolaires</i></p>
<p>Adjoint chargé de la communication (RCOM)</p> <p>Chargée de communication (CCOM)</p>	<p>Rédaction communiqué(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des gestes simples de sauvegarde et de protection / Conduite à tenir en cas de fortes chaleurs/canicule. <p>Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour de l'application mobile Affiche dans les panneaux d'information municipale Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com</p> <p>Envoi d'un SMS/SMV aux personnes inscrites dans le répertoire d'alerte de la Commune. (service MES le 1^{er} juin 17)</p>	<p>Population</p>

RCCAS (RAC) RSSP	Mobilisation des agents des différents services en fonction des prévisions météorologiques à 24h	<ul style="list-style-type: none">  Agents sociaux du SAD et remplaçantes  Membres du Conseil d'administration  Agents des services scolaires et périscolaires
RCCAS (RAC)	Information des membres du Conseil d'administration et des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Membres du Conseil d'administration Conseillers municipaux SG sous-préfecture CIS Champagne/Seine CIS Moret Loing & Orvanne CSP Moret Loing & Orvanne Agence Régionale de Santé Pref-alerte

Information complémentaire :

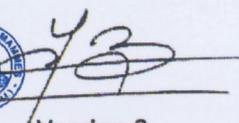
Préparation de packs d'eau à mettre au frais avant éventuelle distribution : inventaire des moyens.



Mairie de Saint-Mammès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche réflexe

Plan communal de
sauvegarde
Risque **ALEA CLIMATIQUE**
CANICULE
Niveau 2

Délibération du Conseil
Date : 

Version 3

Niveau de déclenchement : Orange
(Décision Maire-Président du CCAS)



Responsable	Action	Personnes concernées
Maire – Président du C.C.A.S. (DOS)	Décision de déclenchement niveau 2 Concertation avec cellule de crise	Accueil Cellule de crise
Président du CCAS (DOS) 1^{er} vice-président du CCAS (Suppléant)	Activation de la cellule de crise en mode N2 : « Vigilance » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire Président (DOS) 1 ^{er} Vice-président du CCAS (DOS Suppléant) Adjoint à la communication (RCOM) Directrice Générale (Supervision) Responsable CCAS et SAD (RCCAS - RSAD) Responsable des services scolaires/périscolaires (RSSP) Directeur des Services Techniques (DST - ROT) Chargée de communication (RCOM)
1^{er} vice-président du CCAS (DOS Suppléant) RCCAS (Responsable Opérationnel – REOP) RSSP	Vérification : - Présence des Agents sociaux (organisation) - Répertoire des Personnes vulnérables (comparaison N1) - Liste des bénéficiaires du SAD - Liste électorale (âge > 80 ans) - Liste électorale (âge > 70 ans < 80 ans) - Sonalerte - Période scolaire : - Information des directeurs d'écoles d'une possible vague de chaleur - Information des agents des services scolaires / périscolaires des consignes de comportement en cas de fortes chaleurs/canicule	RSAD RCCAS RSAD Agent Etat Civil DOS Suppléant - Police municipale RSSP RSSP
DST (Responsable des Opérations Techniques)	Préparation du Centre d'Hébergement d'Urgence (LRU1) : <ul style="list-style-type: none"> Salle à vocation sportive (lieu de repliement climatisé) Vérification du bon fonctionnement de la pompe à chaleur réversible Consigne à 23°C Présence réfrigérateur(s) Présence micro-ondes 	Nombre de personnes pouvant être accueillies : 100 à 125 ST

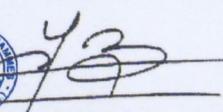
<p>DST (Responsable des Opérations Techniques)</p>	<p>Enlèvement des tatamis</p> <p>Approvisionnement de tables et chaises</p> <p>Approvisionnement lits de camp, draps, etc.</p>	<p>Services techniques - Rangement</p> <p>Sollicitation des services de l'Etat Sollicitation Région (E.R.P.D.)</p>
<p>RCCAS (REOP)</p> <p>RSAD</p> <p>RSSP</p>	<p>Organisation des visites préventives chez les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables</p> <p>Organisation des visites préventives chez les personnes âgées de plus de 70 ans bénéficiaires du SAD, seules ou connues comme vulnérables</p> <p>Contact de la Maison de retraite – EHPAD « Le cercle des Aînés » pour accueil des personnes les plus fragiles</p> <p>Vigilance particulière des enfants dans le cadre des Services scolaires/périscolaires</p>	<p>RSAD Réservistes</p> <p>Agents sociaux du SAD et remplaçantes Réservistes</p> <p>RSSP</p>
<p>Adjoint à la Communication (RCOM)</p> <p>Chargée de communication (CCOM)</p>	<p>Rédaction communiqué(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des gestes simples de sauvegarde <p>Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour de l'application mobile Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie</p> <p>Envoi SMS/SMV aux personnes inscrites dans le registre d'alerte de la commune</p>	<p>Population</p>
<p>RCCAS (REOP)</p>	<p>Mobilisation des agents en fonction des prévisions météorologiques à 24h</p>	<p>Agents sociaux du SAD et remplaçantes</p> <p>Membres du Conseil d'administration</p>
<p>RCCAS (REOP)</p>	<p>Information des membres du Conseil d'administration, du Secrétaire Général de la sous-préfecture et des Conseillers municipaux <u>par courriel</u> avec copie à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maire • 1^{er} vice-président du CCAS • DGS • DST • Accueil mairie • Commissariat de police de Moret/Loing • Service Départemental d'Intervention et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS77) • Centre d'Intervention de Champagne/Seine (CISC) 	<p>Membres du Conseil d'administration</p> <p>Conseillers municipaux</p> <p>SG sous-préfecture</p> <p>CIS Champagne/Seine CIS Moret Loing & Orvanne</p> <p>CSP Moret Loing & Orvanne</p>



Mairie de Saint-Mammès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche réflexe

Plan communal de
sauvegarde
Risque **ALEA CLIMATIQUE**
CANICULE
Niveau 3

Délibération du Conseil
Date : 

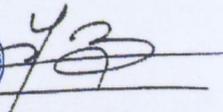
Version 3

Niveau de déclenchement : Rouge
(*Décision du Préfet*)



Responsable	Action	Personnes concernées
Maire – Président du C.C.A.S. (DOS)	Décision de déclenchement niveau 3 Concertation avec cellule de crise décision basée sur bulletin de vigilance rouge de Météo France et circulaire préfectorale	Accueil Cellule de crise
Président du CCAS (DOS) 1^{er} vice-président du CCAS (Suppléant DOS)	Activation de la cellule de crise en mode N3 : « Opération » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire Président (DOS) 1 ^{er} Vice-président du CCAS (Suppléant DOS) Adjoint à la communication (RCOM) Directrice Générale des SERVICES (COGE) Responsable CCAS (RCCAS et RSAD) Responsable services scolaires/périscolaires (RSSP) Directeur des Services Techniques (DST) Chargée de communication (CCOM)
RCCAS (Responsable Opérationnel – REOP)	Activation : Centre d'hébergement d'urgence climatisé Approvisionnement : Stock alimentaire de première nécessité Visites : Des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables Des personnes âgées de plus de 80 ans puis plus de 75 ans enfin plus de 70 ans - Sonalerte Période scolaire : Fermeture des écoles si nécessaires Fermeture des services scolaires/périscolaires	RCCAS - DST Réservistes RCCAS Agents communaux du SAD et des ST RCCAS Réservistes Police municipale + Suppléant DOS : Information de la population Directrices des écoles ATSEM animateurs Agents communaux
Adjoint à la Communication (Responsable Communication – RCOM) Chargée de communication (CCOM)	Rédaction communiqué : <ul style="list-style-type: none"> Rappel des gestes simples de protection et de sauvegarde Information sur l'ouverture du LRU Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour application mobile Mise à jour site internet : www.saint-mammès.com Affichage en mairie + affichage municipal Envoi SMS/SMV	Population Personnes inscrites dans base de données « ALERTE »

<p>RCCAS (REOP)</p>	<p>Mobilisation des agents en fonction des prévisions météorologiques à 24h</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Agents sociaux du SAD et remplaçantes ✓ Membres du Conseil d'administration ✓ Réservistes
<p>RCCAS (REOP)</p>	<p>Information des membres du Conseil d'administration, du Secrétaire Général de la sous-préfecture et des Conseillers municipaux <u>par courriel</u> avec copie à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maire • Vice-président du CCAS • DGS • DST • Accueil mairie • Commissariat de police de Moret Loing & Orvanne • Service Départemental d'Intervention et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS77) • Centre d'Intervention de Champagne/Seine (CISC) • Centre d'intervention de Moret Loing & Orvanne (CISM) 	<p>Membres du Conseil d'administration</p> <p>Conseillers municipaux</p> <p>SG sous-préfecture</p>

 <p>Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Fiche réflexe</p>	<p>Plan communal de sauvegarde Risque ALEA CLIMATIQUE CANICULE Retour à la normale</p>	<p>Délibération du Conseil Date :   Version 2.b</p>
<p>Niveau de déclenchement : Néant    </p> <p>(Décision Maire-Président du CCAS)</p>		

Responsable	Action	Personnes concernées
<p>Maire – Président du C.C.A.S. (DOS)</p>	<p>Retour à la normale Concertation avec cellule de crise</p> <p>décision basée sur bulletin Météo France</p>	<p>Accueil Cellule de crise</p>
<p>Président du CCAS (DOS) 1^{er} vice-président du CCAS (Directeur des Opérations de Secours - DOS)</p>	<p>Activation de la cellule de crise en mode N1 :</p> <p style="text-align: center;">« Veille »</p> <p style="text-align: center;">Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)</p>	<p>Maire Président (COGE) 1^{er} Vice-président du CCAS (DOS) Adjoint à la communication (RCOM) Directrice Générale (COGE) Responsable CCAS (RCCAS - RSAD) Responsable des services scolaires / périscolaires (RSSP) Directeur des Services Techniques (DST) Chargée de communication (CCOM)</p>
<p>RCCAS (Responsable des Opérations – REOP)</p>	<p>Repliement : Centre d’hébergement d’urgence climatisé</p> <p>Inventaire : Stock alimentaire de première nécessité</p> <p>Visites : Pour information retour à la normale Des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables Des personnes âgées de plus de 80 ans puis plus de 75 ans enfin plus de 70 ans</p> <p>- Sonalerte</p> <p>Période scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réouverture des écoles ✓ Réouverture des services scolaires et périscolaires ✓ Inventaire des stocks de bouteilles d’eau disponibles et des malles PPMS 	<p>RCCAS - DST</p> <p>RCCAS</p> <p>RSAD</p> <p>Réservistes</p> <p>DOS Suppléant + Police municipale : Information de la population</p> <p>Directeurs d’écoles RSSP</p>
<p>Adjoint à la Communication (Responsable Communication – RCOM)</p> <p>Chargée de communication (CCOM)</p>	<p>Rédaction communiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fin de l’alerte et retour à la normale • Rappel des gestes simples de protection et de sauvegarde • Fermeture du LRU <p>Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour de l’application mobile Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie + affichage municipal</p>	<p>Population</p>

<p>RCCAS (REOP)</p>	<p>Information des membres du Conseil d'administration, Secrétaire Général de la sous-préfecture et des Conseillers municipaux <u>par courriel</u> avec copie à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DGS, DST • Accueil mairie • Commissariat de police de Moret Loing & Orvanne • Service Départemental d'Intervention et de Secours (SDIS77) • Centre d'Intervention de Champagne/Seine (CISC) • Centre d'intervention de Moret Loing & Orvanne 	<p>Membres du Conseil d'administration</p> <p>Conseillers municipaux</p> <p>SG sous-préfecture</p>
--------------------------------	---	--